

6 décembre 2021

Original: anglais

(21-9167) Page: 1/1

Comité des marchés publics

VALEURS DE SEUIL FIXÉES À L'APPENDICE I DE L'ACCORD EXPRIMÉES EN MONNAIES NATIONALES POUR 2022-2023

Hong Kong, Chine

Conformément aux procédures convenues (GPA/1, annexe 3), les délégations ont été invitées à notifier leurs valeurs de seuil respectives en monnaies nationales.

Les renseignements notifiés par Hong Kong, Chine pour la période 2022-2023 sont reproduits ci-après.

1 VALEURS DE SEUIL FIXÉES À L'APPENDICE I DE L'AMP EXPRIMÉES EN MONNAIES NATIONALES

1.1 Entités du gouvernement central (annexe 1)

	Valeur de seuil en droits de tirage spéciaux (DTS)	Valeur de seuil en dollars de Hong Kong (\$HK)
Marchandises	130 000	1 421 000
Services	130 000	1 421 000
Services de construction	5 000 000	54 635 000

1.2 Autres entités (annexe 3)

	Valeur de seuil en DTS	Valeur de seuil en \$HK
Marchandises	400 000	4 371 000
Services	400 000	4 371 000
Services de construction	5 000 000	54 635 000

2 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES VALEURS DE SEUIL

Les niveaux des valeurs de seuil susmentionnés s'appliquent à la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023.

3 MÉTHODE DE CALCUL

Le calcul des valeurs de seuil de l'AMP en monnaie nationale est basé sur la moyenne mensuelle des taux de change entre le dollar de Hong Kong (\$HK) et les droits de tirage spéciaux (DTS) sur une période de deux ans allant de novembre 2019 à octobre 2021 (1 DTS = 10,9270301 \$HK).